

**PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE
DU NORD DES MASKOUTAINS**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains, tenue le 13 février 2018 à la caserne située au 379, rang Michaudville de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud.

Sont présents : Madame la conseillère et messieurs les conseillers

Mme Ginette Daviau, M. Yves Guérette et M. Alain Jobin et M. Michaël Bernier, président.

Est également présente :

Madame Nathaly Gosselin, secrétaire-trésorière.

À dix-neuf heures quarante-six (19h46), Monsieur Michaël Bernier, président, procède à l'ouverture de la séance du conseil d'administration.

18-02-24

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM :**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**
3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2018;
4. **TRÉSORERIE :**
 - 4.1 Comptes à payer au 9 février 2018;
 - 4.2 Jean-Pierre Roy – autorisation paiement heures pratique;
5. **ADMINISTRATION :**
 - 5.1 Avis de motion et présentation projet de règlement d'emprunt;
6. **DEMANDES DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :**
 - 6.1 Demande achat pour unité d'urgence usagé pour placer matériel
 - 6.2 Suivi dossier prévention niveau faible et moyen 2017
 - 6.3 Mise à jour des 2 ordinateurs de la Régie (400 \$)
 - 6.4 Procédure de facturation et avis pour prévention 2018-02-05 (détecteur et extincteur)
 - 6.5 suivi dossier Jean-Pierre Roy
7. **IMMEUBLES :**
8. **INFORMATIONS DIVERSES :**
9. **VARIA :**
10. **PÉRIODE DE QUESTIONS : (15 MINUTES)**
11. **LEVÉE DE LA SÉANCE :**

Il est proposé par Mme Ginette Daviau, appuyé par M. Yves Guérette et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que ci-haut.

18-02-25

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2018**

Il est proposé par M. Alain Jobin, proposé par M. Yves Guérette et résolu à l'unanimité ;

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2018, tel que déposé avec modification de la résolution 18-01-4 pour l'achat de chèque chez Groupe CCL au montant de 210,68 plus taxes.

18-02-26

ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 9 FÉVRIER 2018

Il est proposé par M. Alain Jobin, appuyé par Mme Ginette Daviau et résolu à l'unanimité d'adopter les comptes à payer tel que ont été déposés au 9 février 2018.

18-02-27

**JEAN-PIERRE ROY – AUTORISATION PAIEMENT HEURES
PRATIQUE**

POINT REPORTÉ

18-02-28

**AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION PROJET DE RÈGLEMENT
D'EMPRUNT 2018-05**

M. Yves Guérette, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil d'administration, d'un projet de règlement décrétant un emprunt pour l'achat d'une nouvelle autopompe de 2 500 gallons pour le remplacement des camions 250 et 650.

DEMANDE ACHAT POUR UNITÉ D'URGENCE

LE DIRECTEUR INFORME LES CONSEILLERS QUE LA RÉGIE DEVRA ACHETÉ UNE NOUVELLE UNITÉ D'URGENCE POUR METTRE LE MATÉRIEL QUI NE POURRA PAS ÊTRE MIS DANS LA NOUVELLE AUTOPOMPE

18-02-29

DOSSIER PRÉVENTION NIVEAU FAIBLE ET MOYEN 2017

Il est proposé par M. Alain Jobin, appuyé par M. Yves Guérette et résolu à l'unanimité, de reporter les dossiers de prévention jusqu'à ce que les règlements des municipalité-membres soient refondus et autorisant le personnel de la Régie à les représenter à la cour.

18-02-30

MISE À JOUR ORDINATEUR

Considérant qu'il est recommandé d'effectuer des mises à jour pour optimiser l'efficacité des ordinateurs;

Il est proposé par M. Yves Guérette, appuyé par Mme Ginette Daviau et résolu à l'unanimité, d'autoriser le directeur à faire les démarches avec Accès info enr. pour les mises à jour au coût d'environ 400 \$.

18-02-31

ENGAGEMENT JEAN-PIERRE ROY

Il est proposé par M. Yves Guérette, appuyé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité de procéder à la réembauche de M. Jean-Pierre Roy à titre de conducteur de camion aux conditions de la convention des pompiers volontaires et du personnel de soutien de la Régie. M. Roy peut être pompier combattant au feu conditionnellement à la présentation du questionnaire médical fourni par la Régie complété par un médecin.

VARIA :

Le directeur informe le conseil de la régie qu'il travaille sur un dossier d'entraide automatique avec la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue à l'intention des personnes présentes.


18-02-32

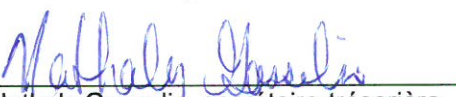
LEVÉE DE LA SÉANCE

À vingt et une heures dix (21h10), il est proposé par Mme Ginette Daviau et résolu à l'unanimité de clore la présente séance.

Adoptée.

Signé à Saint-Barnabé-Sud, ce (16e) jour de février 2018.


Michaël Bernier, président


Nathaly Gosselin, secrétaire-trésorière